

Tableau de bord de la qualité de service de l'Afnic

Juin 2020

Service DNS

Objectif :

Disponibilité globale du service de résolution du .fr		100 %	100 %
en détail...		Disponibilité	Temps moyen de réponse
UDP	IPv4	97,87 %	66,42 ms
	IPv6	96,92 %	67,04 ms
TCP	IPv4	97,68 %	146,65 ms
	IPv6	97,97 %	150,86 ms

Service enregistrement

Disponibilité de l'opération de création de noms de domaine	99,7 %	99,4 %
Traitement des opérations de création de noms de domaine dans un délai inférieur à 3 secondes	95,2 %	95 %

En période de disponibilité, de la réception de la requête du Bureau d'enregistrement à la notification, indiquant que la création est visible dans la base Whois

• Pour les autres processus d'enregistrement :

Traitements des dossiers avec autorisation dans les 2 jours ouvrés	100 %	95 %
--	-------	------

Le reste étant des dossiers nécessitant des expertises complémentaires

• Délai de publication des nouveaux enregistrements :

Moyenne des mises à jour quotidiennes du fichier de zone .fr	146	140
--	-----	-----

• Service d'accès à la base Whois :

Disponibilité du service Whois (sur le « port 43 »)	100 %	99,4 %
Réponses aux requêtes reçues (sur le « port 43 ») en moins de 500 ms	99 %	99,4 %

En période de disponibilité.

Disponibilité du service de vérification de disponibilité d'un nom de domaine	100 %	99,4 %
Réponses au service de vérification de disponibilité d'un nom de domaine (mis à la disposition des bureaux d'enregistrement) en moins de 500 ms	100 %	100 %

En période de disponibilité

Service client

• Appels téléphoniques :

Appels des bureaux d'enregistrement pris en charge en moins de 3 minutes	91 %	90 %
--	------	------

• Courrier électronique :

Requêtes ayant obtenu une réponse qualifiée en moins de 2 jours	95 %	90 %
---	------	------

Les requêtes restantes nécessitant de solliciter des experts de l'Office d'Enregistrement

• Délai d'information sur les opérations techniques :

Annonce des opérations de maintenance sur son infrastructure technique 10 jours avant l'opération.	100 %	100 %
Nombre d'incidents perturbant la qualité des services ayant fait l'objet d'une communication sur le site www.afnic.fr/operations .	2 / 2	100 %
... dans un délai d'une heure.	100 %	100 %